

A.S.A MONTFERRAND DU PERIGORD
Mairie
24440 MONTFERRAND DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'ASA de MONTFERRAND DU PERIGORD s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de BRIAUD Bernard

Mme Claudine CASTANG est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_1

Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mme Claudine CASTANG, se fait présenter le Compte Financier Unique établi par l'ordonnateur et le comptable public.

Avant passage au vote, Mr Bernard BRIAUD, ordonnateur au cours de l'année 2025, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de s'exprimer.

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice, le Syndicat, délibérant sur le compte financier unique du budget passe au vote.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide :

- D'approuver le compte financier unique pour l'exercice 2025
- D'arrêter les résultats définitifs tel que présentés
- Charge le Président de signer les pièces afférentes

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Mme Claudine CASTANG

Le Président,
Mr Bernard BRIAUD

A.S.A.
IRRIGATION
MAIRIE
24 MONTFERRAND DU PERIGORD

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A MONTFERRAND DU PERIGORD
Mairie
24440 MONTFERRAND DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'ASA de MONTFERRAND DU PERIGORD s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de BRIAUD Bernard

Mme Claudine CASTANG est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de BRIAUD Bernard, Président, après avoir examiné le Compte Financier 2025 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :

- * résultat de l'exercice : 6 471,97 €
- * résultat antérieur : 8 283,60 €
- * TOTAL A AFFECTER 14 755,57 €

- le besoin de financement de la section d'investissement :

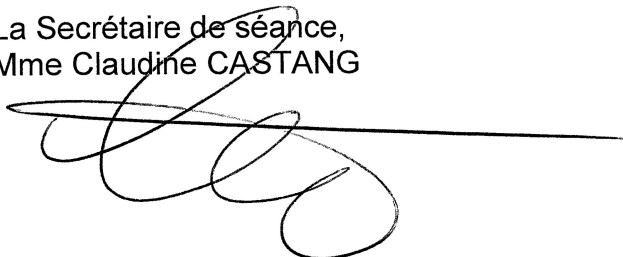
- * solde d'exécution cumulé : - 1 250,03 €
- * solde des restes à réaliser 0,00 €
- * Total du BESOIN DE FINANCEMENT : 1 250,03 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0] décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 1 250,03 €
- * affectation complémentaire en "réserves" : 0,00 €
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2026 : 13 505,54 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Mme Claudine CASTANG



Le Président,
Mr Bernard BRIAUD

A.S.A.
IRRIGATION
MAIRIE
DE MONTFERRAND DU PERIGORD



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A MONTFERRAND DU PERIGORD
Mairie
24440 MONTFERRAND DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'ASA de MONTFERRAND DU PERIGORD s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de BRIAUD Bernard

Mme Claudine CASTANG est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_3

Objet : Vote du Budget Primitif 2026

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BRIAUD Bernard, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2026,

Le Président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide :

- D'APPROUVER le budget primitif 2026
- D'AUTORISER le Président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédits qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Mme Claudine CASTANG

Le Président,
Mr Bernard BRIAUD

A.S.A.
IRRIGATION
MAIRIE
24440 MONTFERRAND DU PERIGORD

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A MONTFERRAND DU PERIGORD
Mairie
24440 MONTFERRAND DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'ASA de MONTFERRAND DU PERIGORD s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de BRIAUD Bernard

Mme Claudine CASTANG est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_4

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BRIAUD Bernard, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2026.

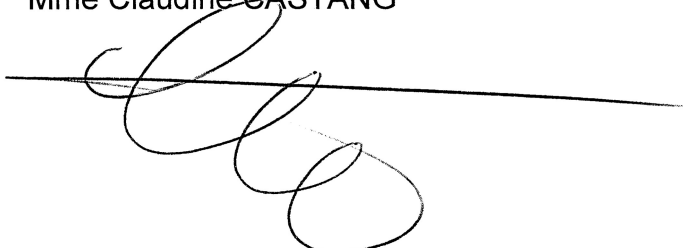
Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide :

- D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24
- De DONNER pouvoir au Président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Mme Claudine CASTANG



Le Président,
Mr Bernard BRIAUD

A.S.A.
IRRIGATION
MAIRIE
DE MONTFERRAND DU PERIGORD



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A MONTFERRAND DU PERIGORD
Mairie
24440 MONTFERRAND DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'ASA de MONTFERRAND DU PERIGORD s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de BRIAUD Bernard

Mme Claudine CASTANG est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_5

Objet : Approbation de la tarification 2026

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BRIAUD Bernard, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2025 ainsi que le prévisionnel de l'année 2026 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments, il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2026 :

- Charges Fixes : 250,00 € HT / souscription - appel en avril
- Consommations : 0,33 € HT / m³ - appel en novembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide

- D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2026
- D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Mme Claudine CASTANG

Le Président,
Mr Bernard BRIAUD

A.S.A.
IRRIGATION
MAIRIE
24 MONTFERRAND DU PERIGORD

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A MONTFERRAND DU PERIGORD
Mairie
24440 MONTFERRAND DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'ASA de MONTFERRAND DU PERIGORD s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de BRIAUD Bernard

Mme Claudine CASTANG est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_6

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BRIAUD Bernard, Président, se fait présenter liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modification reçues :

Mr FAUCHIER Jean-Louis est décédé, il possédait 0,25 hectare sur le réseau. La nouvelle propriétaire a fait mention de son souhait de ne plus être membre de l'ASA. Un courrier de sa part est attendu avant distraction de périmètre. En attendant, pour l'année 2026, la SAS Hameau des Champs contribuera pour 0,5 hectare comprenant les 0,25 ha d'anciennement Mr FAUCHIER Jean-Louis. La proposition de distraction sera à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2027, seulement si la nouvelle propriétaire fait un courrier qui va dans ce sens, sinon, les 0,25 lui seront appelé à compter de l'année 2027.

Mr MERIGNAC Jean Georges a vendu ses terres à AURELIE BUSSEAU – 8 rue des saules – 91 330 YERRES.

La SCEA Jean d'Auvergne n'exploite plus les parcelles de Mr PEYRONNIE Pierre, elles sont reprises avec le droit d'eau par Mr BRIAUD Cédric.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante :

USAGER		PROPRIETAIRE		Ha
COSER	PIERRE JEAN	BARREAUD	ANDRE	2
BOUYSSOU LACOMBE	Céline	BARREAUD	ANDRE	2,25
BRIAUD	Cédric	VERGNOLLE	PASCAL	1,25
BRIAUD	Cédric	BRIAUD	BERNARD	5
BRIAUD	Cédric	VERGNOLLE	MICHEL	2
BRIAUD	Cédric	PEYRONNIE	PIERRE	1
CHEVASCO	CHARLES	CHEVASCO	CHARLES	1
DUFOUR	SIMON	DUFOUR	SIMON	1,5
GAEC	FERME DE CASTANG	CASTANG	CLAUDINE	2,5

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A MONTFERRAND DU PERIGORD
Mairie
24440 MONTFERRAND DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	5
Représentés	1
Absents	0

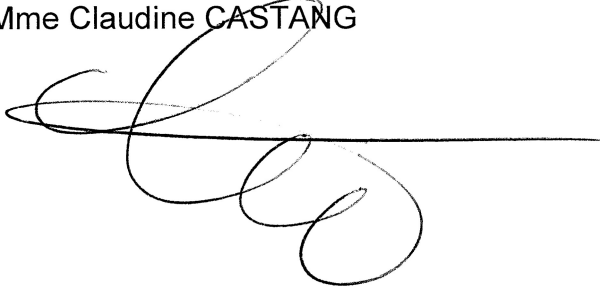
Le Syndicat de l'ASA de MONTFERRAND DU PERIGORD s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de BRIAUD Bernard

Mme Claudine CASTANG est élue secrétaire de séance.

GAEC	FERME DE CASTANG	FLORENTY	ROGER	2,5
FABRE	JOSETTE	FABRE	GEORGES	1
HAMEAU DES CHAMPS		FAUCHIER	JEAN LOUIS	0,5
GRIMAL	CHRISTINE	GRIMAL	CHRISTINE	2
JONASZ	JEAN PIERRE	JONASZ	JEAN PIERRE	3
LAUGENIE	Christophe	LAUGENIE	MARYSE	2,5
FERME DES 4 SAISONS		PEYRONNIE	PIERRE	3
BUSSEAU	Aurélie	BUSSEAU	Aurélie	2
SCEA	JEAN D'AUVERGNE	MEYRIGNAC	JEAN MARIE	5
Maitre MAGIS	Success. Combes Gérard	Maitre MAGIS	Success. Combes Gérard	0,25
CHRIST	Aloïs	CHRIST	Aloïs	0,25

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Mme Claudine CASTANG




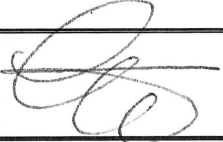
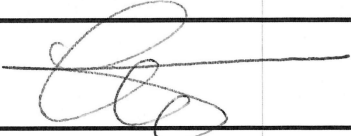
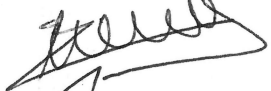

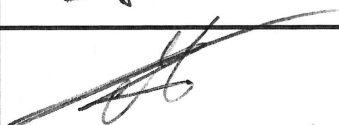
Le Président,
Mr Bernard BRIAUD

A.S.A.
IRRIGATION
MAIRIE
24 MONTFERRAND DU PERIGORD



Liste d'émargement du syndicat

Date : 17 MARS 2026

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR BRIAUD BERNARD ROUTE DE LA METADERIE 24440 MONTFERRAND-DU-PERIGORD	Président		
MME CASTANG CLAUDINE 353 ROUTE DU FAUX 24480 BOUILLAC	Membre		
MR DUFOUR SIMON LE BOST 24440 MONTFERRAND-DU- PÉRIGORD	Membre	Po 	
MME GRIMAL CHRISTINE 47 IMPASSE DE PIQUEPOUL 24440 MONTFERRAND-DU-PÉRIGORD	Membre		
MR LAUGENIE CHRISTOPHE 744 LA GOUJATTE 47150 MONTAGNAC SUR LEDE	Membre		
MR MEYRIGNAC JEAN-MARIE Jean d'Auvergne 24540 ST-ROMAIN-DE- MONPAZIER	Vice Président		

POUVOIR

Le soussigné DUFOR SIMON, Syndic de L'ASA de Montferrand, donne pouvoir à
M^{me} CASTANG C. de me représenter à la réunion de SYNDICAT le 17 mars 2026 à 14H00 et
prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Montferrand, le 06/03/2026

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir!
